

Renseignements sur l'adhésion au BAC



À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses membres représentent environ 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Seuls les assureurs et les réassureurs autorisés au Canada peuvent devenir membres du BAC.

Le BAC œuvre avec succès pour :

- ▶ Créer des marchés d'assurance automobile concurrentiels et durables
- ▶ Collaborer avec l'industrie de l'assurance et les gouvernements pour aider le public à faire face aux catastrophes naturelles
- ▶ Promouvoir une réglementation équilibrée en matière de finances, d'exploitation et de pratiques commerciales
- ▶ Lutter contre la fraude à l'assurance
- ▶ Améliorer la sécurité routière
- ▶ Sensibiliser les consommateurs en ce qui a trait à l'assurance de dommages et aux enjeux connexes

Admissibilité à l'adhésion au BAC

L'adhésion au BAC est offerte aux assureurs et aux réassureurs privés, autorisés par le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux à émettre des contrats d'assurance automobile, habitation et/ou entreprise.

Les membres du BAC ont accès à deux types de services : Gestion des enjeux et Services d'enquête.

Valeur de l'adhésion

Le principal avantage de l'adhésion au BAC est la capacité de façonner les politiques et le lobbying du BAC en siégeant aux comités, aux groupes de travail et au conseil d'administration du BAC.

Le BAC compte quatre comités permanents, six comités régionaux et six groupes consultatifs.

Comités permanents

Réglementation
Finances
Assurance des entreprises
Assurance des biens des particuliers

Comités régionaux

Ontario
Atlantique
Alberta
Manitoba/Saskatchewan
Colombie-Britannique
Québec

Groupes consultatifs

Crime d'assurance Communications
Sinistralité canadienne
Tarification automobile selon la sinistralité canadienne (CLEAR)
Demandes de règlement pour soins de santé liés à l'assurance-automobile (DRSSAA)
Libellés suggérés par le BAC
Sinistres

Renseignements sur l'adhésion au BAC

Ces comités et groupes consultatifs reflètent les principales activités de nos sociétés membres. Ils supervisent les enjeux concernant :

- ▶ La prestation de produits d'assurance aux clients d'assurance des biens des particuliers
- ▶ La prestation de produits d'assurance aux clients d'assurance entreprise
- ▶ Les questions financières liées à la solvabilité et aux exigences en matière de capital, à la gestion des risques, à la fiscalité et à la comptabilité
- ▶ La conformité réglementaire liée aux pratiques commerciales et aux responsabilités de gouvernance des entreprises, telles que la protection de la vie privée et la gestion des cyberrisques.

Types d'adhésion

Gestion des enjeux

Les membres qui choisissent de bénéficier des services de gestion des enjeux ont droit à ce qui suit :

- ▶ **Participation** aux comités et groupes consultatifs du BAC
- ▶ **Soutien à l'information** fourni par les Services aux membres
- ▶ **Abonnement** aux *Nouvelles du BAC concernant l'industrie* et aux *Nouvelles de dernière heure*
- ▶ **Accès au site Web réservé aux membres du BAC** pour consulter des documents tels que :
 - les libellés suggérés par le BAC (pour les produits d'assurance habitation, des biens des entreprises, de dommages-intérêts généraux et de la responsabilité civile des entreprises), qui fournissent des repères à l'industrie et des informations détaillées sur les formulaires et les garanties
 - **Des mises à jour** sur les nouvelles tendances, telles que les catastrophes majeures
 - **Les bulletins juridiques**, en français et en anglais, qui décrivent les changements législatifs touchant l'industrie sur des sujets tels que l'assurance automobile, les réformes en responsabilité délictuelle, la fiscalité et la protection de la vie privée, ainsi que les décisions des tribunaux liées à tous les aspects de l'industrie
 - **Les bulletins Évaluation des risques** qui fournissent des renseignements sur les changements apportés aux libellés suggérés par le BAC (formulaires)
 - **Les bulletins sur les sinistres** qui fournissent une analyse des enjeux, des dossiers et des événements liés aux réclamations et touchant l'industrie
 - **Les exposés de principe, mémoires et rapports de recherche** qui décrivent de façon détaillée les faits derrière les enjeux de l'industrie.
 - **Les bulletins d'information** tels que le bulletin trimestriel du BAC, le bulletin d'information sur la fiscalité et *Dialogue Assurance – Atlantique*.

Renseignements sur l'adhésion au BAC

Services d'enquête

Les membres qui choisissent de bénéficier des services d'enquête ont droit à ce qui suit :

- ▶ **La ligne antifraude du BAC sur le crime d'assurance (1-866-422-4331 / 1-877-IBC-TIPS pour l'anglais) :** Le BAC gère une ligne nationale de signalement de crime d'assurance à l'intention du grand public. En moyenne, le BAC reçoit plus de 600 signalements par année.
- ▶ **Identification et récupération de véhicules :** Les enquêteurs du BAC examinent les véhicules soupçonnés d'avoir été volés afin de les identifier et de les récupérer.
- ▶ **LectureClés :** Ce service de LectureClés extrait les données de la télécommande porte-clés d'un véhicule, fournissant ainsi des données cruciales au soutien des enquêtes sur la fraude. Le service LectureClés du BAC peut lire les données des télécommandes porte-clés de plusieurs modèles de véhicules GM, BMW, VW et Audi.
- ▶ **AutoFind/AutoVu :** Le BAC exploite *AutoFind* à Toronto et *AutoVu* à Montréal conjointement avec les forces de l'ordre et *GENETEC*, un fournisseur de technologie de vidéosurveillance. Les trois quarts des véhicules retrouvés grâce à *AutoFind* sont localisés dans les 14 jours suivant leur vol.
- ▶ **Marquage de véhicules (Ontario, Atlantique) :** Le service de marquage des véhicules du BAC simplifie les procédures provinciales de transfert d'immatriculation pour les membres du BAC qui sont tenus par la loi de transférer l'immatriculation des véhicules à leur nom après le règlement de tout sinistre en perte totale.
- ▶ **Base de données des véhicules irréparables :** Le BAC maintient une base de données publique sur ibc.ca des numéros d'identification des véhicules (NIV) des véhicules jugés irréparables. Ces NIV sont fournis par les sociétés membres.
- ▶ **ReVINage (Ontario) :** Ce service émet un nouveau numéro d'identification de véhicule lorsque le numéro d'origine a été supprimé ou modifié.
- ▶ **Recherche de l'historique de véhicules (Québec) :** Le BAC aide ses membres à évaluer les risques et à assurer correctement les véhicules en effectuant en leur nom des recherches sur l'historique des véhicules auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), l'organisme gouvernemental québécois responsable de l'immatriculation des véhicules.
- ▶ **Outil de recherche Info Sinistres :** Les membres peuvent demander en ligne une recherche parmi un large éventail d'informations sur les sinistres et recevoir un rapport dans un délai de 12 heures.
- ▶ **Récupération de cargaisons volées :** Les enquêteurs du BAC traitent des cas dans tout le pays et tiennent à jour une base de données sur les cargaisons volées à partir des informations fournies par les membres, les entreprises de camionnage et les forces de l'ordre.
- ▶ **Accès au site Web réservé aux membres (section des Services d'enquête) :** Les membres peuvent consulter les rapports préparés par l'équipe des Services d'enquête, les nouvelles de dernière heure des Services d'enquête, ainsi que les procès-verbaux et les ordres du jour du groupe consultatif de l'industrie sur le crime d'assurance.
- ▶ **Participation au groupe consultatif de l'industrie sur le crime d'assurance :** Les membres peuvent établir les priorités de l'industrie, partager des informations dans un environnement de collaboration, coordonner les efforts de l'industrie et guider le BAC dans la lutte contre le crime d'assurance au nom de ses membres.
- ▶ **Publications et webinaires sur la fraude**
- ▶ **Service de Coordination et de Soutien des enquêtes**